

**Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié
SMSEAU**

Siège Social
72230 GUÉCÉLARD

Date de convocation : **08/01/2024**
Date d'affichage : **08/01/2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
DU 16 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize janvier à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Guécélard, sous la présidence de Bruno CORBIN.

Étaient présents :

Mesdames Delphine DELAHAYE, Corinne LEGUILLON, Édith MÉNAGE, Laëtitia PICHON, Martine RENAUT

Messieurs Jean-Louis BARRIER, Jean-Louis BELLANGER, Stéphane BRUNET, Pascal CHAUVEAU, Bruno CORBIN, Dominique FOLLENFANT, Jean-Michel GROS, Lionel HUBERT, membres titulaires.

Serge DODIN, Didier FOURNIER membres suppléants

Absents et représentés :

Monsieur Jean-Yves BOURGE représenté par Monsieur Didier FOURNIER

Monsieur Marcel MORTREAU représenté par Monsieur Serge DODIN

Monsieur Thierry COZIC a donné pouvoir à Madame Laëtitia PICHON

Absent et excusé :

Monsieur Rémy COUSIN

Absents :

Messieurs Anthony BRISSAULT, Jacky LECOMTE, Stéphane LEFFRAY

Secrétaire de séance : Lionel HUBERT

Membres Titulaires en Exercice : 20
Présents ou représentés : 16
Votants : 16

Del202411

Del202411

Objet : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CNAS

Pour le Comité Nationale Action Sociale (CNAS) il est nécessaire de désigner un élu et un agent référent pour le SM SEAU.

Après délibérations les membres du Comité Syndical désignent :

Monsieur CORBIN en tant qu'élu référent pour le CNAS

Madame Cécile RAOULT en tant qu'agent référent pour le CNAS

Pour : 16

Contre : 0

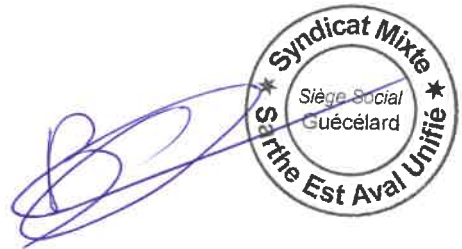
Abstention : 0

Fait et délibéré à Guécélard

Le 16 janvier 2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président, Bruno CORBIN



Reçu à la Préfecture de la Sarthe

Le **17 JAN. 2024**

DCL